

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية  
République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche  
Scientifique

Université de Relizane

Faculté des sciences et de technologie

N : 03 / F.S.T / U.R / 2025

وزارة التعليم العالي و البحث العلمي

جامعة غليزان

كلية العلوم و التكنولوجيا

**AVIS D'ATTRIBUTION  
PROVISOIRE DE CONSULTATION n°04/2025**

Conformément aux dispositions de l'article 65 alinéa 02 du décret présidentiel n°15-247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public. Et l'article 46 de la loi n°12-23 du 18 Moharram 1445 correspondant au 05/08/2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics. La faculté des sciences et de la technologie de l'Université de Relizane, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis de consultation N°04/2025 relative à l'opération : ACQUISITION papeterie et fourniture de bureau. Qu'à l'issue de jugement des offres. La consultation est attribuée provisoirement au soumissionnaire suivant :

Soumissionnaire	Numéro d'identification fiscale	La Note Technique	Montant proposé (DA TTC)	Montant corrigé (DA TTC)	Délai du SUIVI	Observation
GANAZREG	168482600141170	39.33	5275746.00	5275746.00	60JOURS	L'offre Lemieux disant

**Observation** : tout soumissionnaire contestant le choix peut introduire un recours auprès de la Faculté des sciences et de technologie de l'Université de Relizane dans un délai de dix (10) jours à compter de la date de parution du présent avis dans le site-web de l'université de Relizane et ce, conformément à l'article 82 du décret présidentiel n°15-247, et l'article 56 de la loi n°12-23 du 18 Moharram 1445 correspondant au 05/08/2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics

Relizane le : .....

**Le Doyen de la Faculté**

